

Résolution présentée par la délégation du

Laos

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne Légalisation de l'exportation d'Opium

L'Assemblée générale,

Constatant que le Laos fait partie du triangle d'or avec la Thaïlande et la Birmanie, et que par conséquent, il est le 3ème plus gros producteur d'opium au monde,

Ajoutant que cette résolution pourrait aussi soutenir d'autre pays producteurs comme l'Afghanistan, l'Iran ou le Pakistan,

Alarmée par le fait que l'accès au soin dans le pays est inexistant et que l'opium est donc le seul médicament que les médecins donnent aux malades dans les hôpitaux,

Dénonçant le programme des Nations-Unies pour le Contrôle International des Drogues (PNUCID) et la communauté internationale qui cherchent à supprimer la culture du pavot dans la région et qui cherchent donc à détruire le seul moyen de revenu de milliers de familles et l'unique médicament de milliers de malades,

Décide, fixer un cadre étatique sur le commerce de l'opium, ce qui permettrait d'éviter le marché illégal et de contrôler les ventes et la consommation, et de légaliser son exportation afin de ;

- créer un revenu considérable pour pallier le fait que 22% des habitants vivent sous le seuil de la pauvreté. Ce revenu pourrait aussi servir à investir dans certains domaines comme l'éducation,
- profiter aux entreprises pharmaceutiques qui pourront utiliser l'opium pour fabriquer de nouveaux médicaments plus efficaces que ceux actuellement présents sur le marché. Cette résolution serait donc profitable à tous les êtres humains.

*Le texte français fait foi*

